BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1929

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

378 957 781 RCS Nanterre.
ARCHITECTURE BATIMENT SERVICE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Sigle : A.B.S..
Capital : 7622.45 EUR.
Adresse : 4-6, Rue Albert Laurenson, 92100 Boulogne-Billancourt.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ARCHITECTURE BATIMENT SERVICE Société à responsabilité limitée Au capital de : 7 622,45 EUR Siège social 4-6 Rue ALBERT LAURENSON 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 378 957 781 RCS Nanterre, est société absorbante ABS HOLDING Société à responsabilité limitée Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 4-6 Rue ALBERT LAURENSON 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 804 752 459 RCS Nanterre, est société absorbée Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 280 526,82 € Passif : 1 500,00 € Actif net apporté : 279 026,82 € Rapport d'échange des droits sociaux : 3 791 parts sociales nouvelles de la société ARCHITECTURE BATIMENT SERVICE (ABS) pour les 500 parts sociales constituant le capital de la société ABS HOLDING, sans versement de soulte, l'associé unique de la société absorbée ayant renoncé à la soulte correspondant au rompu. Montant prévu de la prime de fusion : 221 233,40 €, ramené à 3 855,85 € après imputation de la différence entre la valeur d'apport des 500 parts sociales de la société absorbante transmises par la société absorbée et le montant de la réduction de capital résultant de leur annulation. Date du projet : 30/09/2026 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 21/10/2026, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Nanterre au nom de la société ABS HOLDING et au nom de la société ARCHITECTURE BATIMENT SERVICE.